



## **ASSEMBLEE GENERALE**

### **DE L'ESC TIR A L'ARC**

**DU 9 NOVEMBRE 2023**



**Ouverture de la séance : 19h47**

**Nombre de voix du club : 69**

**Quorum : 18**

**Présents ou pouvoirs : 23**

Merci à Jean-Noël Moine d'être venu nous voir au début de cette Assemblée Générale.

Merci à tous les présents. Je remercie également la commune, le service des sports et les services techniques pour leur aide tout au long de l'année.

### **Bilan d'activité**

Le nombre d'adhérents a diminué au cours de la saison 2022/2023 : 60 (62 l'année précédente).

Notre club est toujours du label «Ambition» de la FFTA, il est valable jusqu'au 31 décembre 2024. Merci à Ludo C. qui nous fait un suivi régulier et qui nous tient informé.

La commission « événementiel » a pu organiser divers événements au cours de la saison. Elle va continuer à proposer diverses soirées et sorties. Restez donc à l'affût de vos mails. Un grand merci à Aurore et Jean-Philippe pour leur investissement.

Afin de mener à bien le projet associatif (disponible sur le site internet du club), le club a beaucoup investi au niveau matériel cette année. En effet, grâce notamment aux subventions, nous avons investi dans 3 cibles mobiles qui peuvent également servir de séparation, des cibles 3D afin de renouveler les cibles trop usées. Nous n'aurons pas besoin de faire de gros investissement en cible 3D l'an prochain.

Merci à Guillaume D. de s'être occupé de la gestion du site internet du club la saison dernière et à Sandra pour la gestion du Facebook.

Nous avons pu organiser nos compétitions salle et 3D. Durant la compétition, nous avons accueilli 77 archers lors des départs officiels et 28 archers lors du Spécial Jeune. 1€ par archer participant sur tout le WE ont été reversé au profit du TELETHON.

Merci à Vincent et Fanny de nous avoir accueillis et supportés durant les différentes journées de préparation et durant la compétition 3D. Merci également aux propriétaires qui nous laissent l'accès à leurs terrains.

Le samedi a été l'occasion d'initier nos jeunes et débutants (18 dont 2 hors club) et nos débutants à la discipline et de faire un départ officiel. Le dimanche se sont 2 départs officiels qui ont eu lieu. Le départ du dimanche après-midi était le support du championnat départemental 3D. Nous avons accueilli 137 compétiteurs au total sur l'ensemble des départs officiels. Le faible nombre de participants est assez décevant. On constate néanmoins que c'est le même cas pour beaucoup de concours dans la région notamment au cours du mois de juin.

Pour la première fois cette année, nous avons organisé un TAE officiel sur le terrain stabilisé. Le samedi nous avons organisé une initiation pour l'ensemble des clubs du département (28 participants). Le dimanche 2 départs officiels ont eu lieu pour un total de 74 compétiteurs (dont 3 para-archers).

En parallèle, un stand d'initiation était proposé aux visiteurs souhaitant découvrir le tir à l'arc. De nombreux enfants et quelques adultes ont pu en profiter.

#### Événements internes

Nous avons réitéré l'organisation du "Partage tes flèches" qui est apprécié par nos jeunes et qui compte de plus en plus de participants (9 binômes en 2022-2023). L'évènement a été réitéré avec succès en ce début de saison..

---

**VOTE DU BILAN d'ACTIVITE** : accepté à l'unanimité

#### **Bilan sportif**

##### **Arbitrage**

Ludovic CROCHARD a arbitré 6 compétitions cette année dont le championnat de France 3D par équipes de club qui a eu lieu à Avord.

Il serait bien qu'un archer du club entre en formation prochainement car le manque d'arbitre au sein du département se fait de plus en plus sentir au moment de désigner des arbitres sur chaque compétition (critères : licencié depuis au moins 24 mois avec pratique en compétition, avoir au moins 17 ans le jour de l'examen, pour plus de renseignements prenez contact avec Ludo C et rendez-vous sur <https://www.ffta.fr/vie-sportive/larbitrage/la-formation-des-arbitres-et-les-examens>).

##### **Concours**

Les archers du club ont enregistré un total de 149 (+34 par rapport à la saison précédente) scores en compétition officielle cette année (0 en Nature, 65 en 3D, 64 en salle, 20 en TAE, 0 en Campagne).

En salle, Marine Gaboreau termine 3e du championnat régional et du championnat départemental, Lucas Deblauwe 10e du régional et 2e du départemental, Laurent Delabrouille 7e du régional et 4e du départemental, Christian Cabourg a terminé 5e du départemental et Anthony Darrigrand 3e.

En TAE, Christian Cabourg a terminé 5e du championnat régional et 5e du départemental. Marine a remporté le titre dans sa catégorie.

Au championnat départemental 3D, Marine Gaboreau et Lucas Deblauwe ont remporté le titre dans leurs catégories. Jean-Philippe Gohier termine 3e, Mickaël Fontaine et José Peireira finissent 4e dans leurs catégories respectives.

Merci à JP et Sandra pour la gestion du tournoi régional jeune.

### **Divers**

Anthony Darrigrand et Marine Gaboreau faisaient partis du groupe régional jeunes, son inscription 15€ a une nouvelle fois été réglée par le club.

A noter que Marine a été repérée par la FFTA pour entrer en pôle espoir. Elle est donc partie en sport étude à Compiègne et participe aux activités du pôle et elle ne pourra malheureusement pas s'inscrire au club en 2023/2024.

**VOTE DU BILAN SPORTIF** : accepté à l'unanimité

### **BILAN FINANCIER**

Merci à Sandra d'avoir repris les comptes pendant la saison pour remettre de l'ordre dans tout ça.

Cette année nous terminons avec un déficit de 2184.14€. Cela s'explique par de nombreux investissements liés à des subventions.

Nous avons obtenu beaucoup de subventions. Celle de la mairie s'est élevée à 1358€, nous avons manqué la subvention départementale basée sur les effectifs qui rapporte environ 300€ habituellement, celle de la région pour l'équipement 1658€. Nous avons également reçu le reliquat de la subvention régionale sur les équipements de 2022 (1959€) et la subvention du fonds de développement de la vie associative 2022 (3000 €) sur l'exercice comptable 2022/2023.

A noter que cette année, nous n'avons eu aucun sponsor. Il serait bien que nous relançons des démarches afin de compenser la diminution des subventions. Si des personnes parmi vous sont partantes faites nous signe, nous sommes preneur de toutes les bonnes volontés.

Au 31 août le compte du club était crédité de 8585.18€ (5621.24€ compte courant + 2820.85€ livret bleu + 143.09€ caisse), ce qui permet d'avoir un fond de roulement relativement confortable en cas de besoin. La bonne santé financière du club est une priorité nécessaire au

bon fonctionnement de celui-ci et à sa prospérité. Sans finance pas de projets et ils sont nombreux pour les années à venir.

Je donne la parole à notre trésorière Sandra pour nous faire part du détail des comptes de l'année ainsi qu'au commissaire aux comptes de l'année (Julien et Jean-Claude) pour nous donner son avis sur la tenue des comptes.

- Bilan financier 2022-2023 (en pièce jointe)

- Budget prévisionnel 2023-2024 (en pièce jointe)

**VOTE DU BILAN FINANCIER** : accepté à l'unanimité

**Nomination des commissaires aux comptes 2023/2024** : Jean-Claude Darrigrand – Philippe Bonenfant

**Vote des aides du club aux adhérents pour la saison 2023/2024 :**

Proposition du comité directeur

Type de public concerné	Type de compétition/stage	Prise en charge du club
Jeunes	Spécial jeunes	Prise en charge intégrale de l'inscription
Jeunes et adultes	Championnats départementaux, régionaux et de France	Prise en charge intégrale de l'inscription
Jeunes et adultes	Compétition par équipes (Homme/Femme/Mixte/Mixte club)	Prise en charge intégrale de l'inscription
Jeunes	Stages organisés par CD45 - Région	50% de l'inscription
Jeunes	Inscription au groupe régional jeunes	Prise en charge intégrale de l'inscription
Jeunes et adultes	Aide aux championnats de France (individuel et équipe)	Si le championnat est à plus de 150km de La Ferté Saint Aubin, 100€ par archer pour aider à l'hébergement ou aux frais

		de déplacement sur présentation des justificatifs.
--	--	--

Le paiement se fera en fin de saison sur présentation, pour chaque compétition et stage, d'un reçu afin d'attester du montant de l'inscription à la compétition ou au stage.

**Vote à main levée :** adopté à l'unanimité

**Vote du montant de la part club pour les licences 2024/2025 :**

- Proposition du comité directeur

Type licence	FFTA	Région	Département	Club 2023 2024	Club 2024 2025	Total en 2023 2024	Total en 2024 2025
<b>Adulte compétition</b>	42	23	11	39	40	115	116
<b>Adulte sans compétition</b>	34	23	11	37	38	105	106
<b>Adulte sans pratique</b>	29	23	11	2	3	65	66
<b>Jeunes</b>	25	17	11	47	48	100	101
<b>U11</b>	16	17	11	51	52	95	96
<b>1er club mais expatrié</b>	Selon type licence	23	11	0	0	Selon type licence	Selon type licence
<b>2<sup>nd</sup> club</b>	0	0	0	40	40	40	40
<b>Découverte (à partir de mars)</b>	17	6	2	15	15	40	40

<b>Membre du comité directeur (si compétiteur)</b>	Selon type licence	23	11	4	14	Selon type licence	Selon type licence
<b>Membre d'honneur</b>	Pris en charge par le club (Article 3 des statuts)						
<b>Tarif famille</b>	A partir de 3 membres de la même famille (Père-Mère-Enfants), 10€ de réduction pour chaque archer						

**Vote à main levée** : adopté à l'unanimité

### **Election complémentaire au comité directeur**

Suite aux démissions de Camille Zech et Jordan Perrucot (non prise de licence) de leurs postes au sein du comité directeur, nous devons procéder à une nouvelle élection. Suite à l'appel à candidature effectué, nous avons reçu deux candidatures, celles de Julien Lambert et de Mickaël Fontaine. Nous allons donc procéder au vote à bulletin secret afin de savoir si Julien et/ou Mickaël rentre au comité directeur.

Nombre de votants : 23

Nombre de votes POUR Julien Lambert : 23

Nombre de votes CONTRE Julien Lambert : 0

Nombre de votes POUR Mickaël Fontaine : 19

Nombre de votes CONTRE Mickaël Fontaine : 0

Nombre de bulletins NUL : 0

Noms des assesseurs : Philippe Bonenfant – Clément Druon

Julien et Mickaël sont donc élus au sein du comité directeur. Leur mandat se terminera en même temps que celui du reste du comité directeur élu il y a deux ans. Le comité directeur se réunira rapidement à l'issue de l'AG afin de distribuer les postes au sein du bureau.

### **PERSPECTIVES 2023/2024**

Cette saison, l'effectif devrait atteindre 70 adhérents, soit un retour à l'effectif d'avant COVID.

Le site à encore été amélioré, nous avons souscrit une offre premium afin de faciliter l'administratif et la gestion des paiements. Le début a été un peu difficile suite à la migration du site de la fédération, mais grâce au grand travail de Ludo C et Guillaume D tout est rentré dans l'ordre et tout fonctionne. L'avenir sera plus facile.... Merci pour le gros Boulot.

Nous allons tenter de reconduire des formations sur le matériel et les réglages avec l'appui de Laurent (une date sera à définir avec lui).

Les passages de distinction auront lieu avant chaque vacances scolaires, les dates sont disponibles sur le calendrier du club qui est dans le local et qui vous sera envoyé par mail en même temps que le CR de l'AG. Notez que cette saison nous allons nous servir beaucoup plus du site internet du club pour faire passer des informations et pour organiser les différents évènements. Nous vous invitons d'ailleurs à nous envoyer vos infos, photos, etc. afin de faire vivre le site internet et le facebook du club.

Nous allons peut-être proposer comme chaque année des kits débutants à ceux qui le souhaite.

Cette année, les jeunes seront suivis par un des encadrants sur 5 compétitions au minimum afin de les inciter à découvrir la compétition. Les invitations à participer aux compétitions vous seront envoyées via le site internet du club. Merci aux encadrants qui vont participer à cette initiative.

L'autorisation d'utiliser l'ex-terrain de l'astronomie pour l'entraînement au tir de parcours :Cela parait compliqué maintenant car visiblement l'ensemble des terrains dans cette zone va être mis en vente, il va surement falloir parlé déménagement, quel terrain, quel stockage, quel buttes de tirs à reconstruire ?

Ce week-end (11 & 12 novembre) la compétition aura lieu au gymnase comme chaque année. Merci à toutes les personnes qui se sont déjà portées volontaires pour aider et pour les autres qui ne se sont pas manifestés mais qui souhaitent venir aider vous êtes les bienvenus. Merci au club de Saint Jean de Braye qui continue de nous prêter ses feux. Il y aura toujours 1€ par participant reversé au TELETHON.

Cette saison il n'y aura pas de concours TAE afin de reposer un peu tout le monde et car nous souhaitons nous concentrer sur la recherche et l'aménagement de notre futur terrain d'entrainement. Nous sommes toutefois entrain de réfléchir à organiser un plus petit évènement pour remplacer cette compétition. Le TAE reviendra pour une prochaine saison.

Notre concours 3D comptant pour le championnat de France aura lieu les 8 et 9 juin 2024 à La Ferté Saint Cyr.

L'organisation des différents évènements va nécessiter un gros travail et l'investissement de tous comme à chaque fois, mais cela permet aussi à notre club de vivre et renforce la cohésion.

Un grand merci aux bénévoles pour leur investissement pour l'organisation des compétitions, pour le bricolage, pour l'encadrement des entraînements et pour la bonne tenue administrative du club. Nous sommes preneurs de tous les bras qui voudront se proposer.

Pour ceux qui seraient intéressés, le club de Sully sur Loire propose l'accès à son parcours d'entraînement (environ 30 cibles) pour un montant de 5€ par personne pour la journée. Une journée pour les jeunes à Sully aura lieu le 7 avril..

Nous proposons toujours la mise en place d'une commission « Jeunes » afin qu'ils exposent leurs idées, envies etc. Clément Druon et Simon Lemasson-Delacroix sont volontaires.

Vincent présente le projet qu'il a envoyé à la mairie suite à l'appel qu'ils ont fait pour Terre des Jeux.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Je laisse à présent la parole à Aurore et Jean-Philippe, responsables de la commission événementiel pour vous présenter les différents événements qu'ils souhaitent organiser au sein du club pour cette année. Je signale que tous les événements organisés par le club sont inscrits dans l'agenda sur le site internet du club.

**Fin de la séance : 21h17**

Le président Vincent RECHER

Le secrétaire Ludovic CROCHARD



**Bilan financier 2022-2023:****Entente sportive du Cosson Tir à l arc****Bilan Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023**

Actif	export BasiCompta® au 08/11/2023			
	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisation Incorporelle			0,00 €	0,00 €
Immobilisation Corporelle				
- Terrain	0,00 €		0,00 €	0,00 €
- Construction	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- Matériel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres Immobilisations Financières				
- Participation			0,00 €	0,00 €
- Titres			-42,40 € +	-42,40 € +
- Prêts			0,00 €	0,00 €
- Cautions			152,00 € +	152,00 € +
<b>Total 1</b>			<b>109,60 €</b>	<b>109,60 €</b>
Actif Circulant				
Créances			0,00 €	0,00 €
Disponibilité Trésorerie			8 510,38 €	10 694,52 €
- caisse			143,09 €	106,27 €
- Livret A Crédit Mutuel			2 820,85 €	1 696,59 €
- Crédit Mutuel			5 621,24 €	8 966,46 €
- Livret A CA			0,00 €	0,00 €
- Crédit Agricole			-74,80 €	-74,80 €
Charges Constatées d'Avance			0,00 €	0,00 €
<b>Total 2</b>			<b>8 510,38 €</b>	<b>10 694,52 €</b>
<b>Total général</b>			<b>8 619,98 €</b>	<b>10 804,12 €</b>

Passif	N		N-1	
<b>Fonds Propres</b>				
Fonds Propres Sans Droit de Reprise		0,00 €		0,00 €
Fonds Propres Avec Droits de Reprise		0,00 €		0,00 €
Réserves		0,00 €		0,00 €
Report à nouveau		10 652,12 €		12 759,21 €
Excédent ou Déficit		-2 184,14 €		-2 107,09 €
<i>Situation Nette</i>		<i>8 467,98 €</i>		<i>10 652,12 €</i>
Subvention d'Investissement		0,00 €		0,00 €
<b>Total 1</b>		<b>8 467,98 €</b>		<b>10 652,12 €</b>
Fonds Reportés		0,00 €		0,00 €
<b>Total 2</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
Provisions		0,00 €		0,00 €
<b>Total 3</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
<b>Dettes</b>				
Emprunts auprès d'établissements		0,00 €		0,00 €
Emprunts et Dettes Financières Diverses		152,00 € +		152,00 € +
Dettes Fournisseurs		0,00 €		0,00 €
Dettes Fiscales et Sociales		0,00 €		0,00 €
Dettes Immobilisations		0,00 €		0,00 €
Autres Dettes		0,00 €		0,00 €
Produit Constatés d'Avance		0,00 €		0,00 €
<b>Total 4</b>		<b>152,00 €</b>		<b>152,00 €</b>
<b>Total général</b>		<b>8 619,98 €</b>		<b>10 804,12 €</b>

# Entente sportive du Cosson Tir à l arc

## COMPTE DE RESULTAT

du 01/09/2022 au 31/08/2023

08/11/2023

Compte de résultat	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>	<b>3 029,03 €</b>	<b>5 195,00 €</b>
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>5 614,10 €</b>	<b>2 693,89 €</b>
Ventes de biens	2 892,60 €	1 071,39 €
Ventes de prestations de service	2 721,50 €	1 622,50 €
- dont parrainages	0,00 €	0,00 €
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>9 133,49 €</b>	<b>8 345,40 €</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	7 975,00 €	2 688,40 €
- Etat	0,00 €	329,40 €
- Région(s)	6 617,00 €	0,00 €
- Département(s)	0,00 €	400,00 €
- Commune(s)	1 358,00 €	0,00 €
- Subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	1 959,00 €
- Organismes sociaux	0,00 €	0,00 €
- Fonds européens	0,00 €	0,00 €
- ASP	0,00 €	0,00 €
Ressources liées à la générosité du public	12,00 €	2 160,00 €
- Mécénats	12,00 €	2 160,00 €
Contributions financières	1 146,49 €	3 497,00 €
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de</b>	<b>87,94 €</b>	<b>386,00 €</b>
<b>Autres produits</b>	<b>466,37 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total I</b>	<b>18 330,93 €</b>	<b>16 620,29 €</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Achats de marchandises</b>	<b>13 233,61 €</b>	<b>1 576,08 €</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>3 582,46 €</b>	<b>12 536,35 €</b>
Achat	2 228,01 €	11 815,43 €
- Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	411,00 €
- Achats non stockés de matières et de fournitures	425,16 €	10 360,71 €
- Fournitures non stockables (eau, énergie)	41,08 €	73,37 €
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 248,62 €	970,35 €
- Autres fournitures	513,15 €	0,00 €
Services extérieurs	60,00 €	0,00 €
- Sous traitance générale	60,00 €	0,00 €
- Locations	0,00 €	0,00 €
- Entretien et réparation	0,00 €	0,00 €
- Assurance	0,00 €	0,00 €
- Documentation	0,00 €	0,00 €
- Divers	0,00 €	0,00 €
Autres services extérieurs	1 294,45 €	720,92 €

- Rémunération intermédiaires et honoraires	72,60 €	489,58 €
- Publicité, publication	790,64 €	104,58 €
- Déplacements, missions	253,60 €	92,76 €
- Frais postaux et de télécommunications	53,11 €	34,00 €
- Services bancaires, autres	124,50 €	0,00 €
<b>Aides financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Salaires et traitements</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Charges sociales</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Autres charges</b>	<b>3 656,26 €</b>	<b>4 654,01 €</b>
Autres charges de gestion courante	3 423,66 €	4 624,01 €
Autres charges de personnel	232,60 €	30,00 €
<b>Total II</b>	<b>20 472,33 €</b>	<b>18 766,44 €</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-2 141,40 €</b>	<b>-2 146,15 €</b>
PRODUITS FINANCIERS :		
Autres intérêts et produits assimilés	74,26 €	39,06 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0,00 €	0,00 €
<b>Total III</b>	<b>74,26 €</b>	<b>39,06 €</b>
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00 €	0,00 €
Intérêts et charges assimilées	0,00 €	0,00 €
<b>Total IV</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>74,26 €</b>	<b>39,06 €</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-2 067,14 €</b>	<b>-2 107,09 €</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	0,00 €	0,00 €
<b>Total V</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	117,00 €	0,00 €
<b>Total VI</b>	<b>117,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-117,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>18 405,19 €</b>	<b>16 659,35 €</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>20 589,33 €</b>	<b>18 766,44 €</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-2 184,14 €</b>	<b>-2 107,09 €</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0,00 €	0,00 €
Prestations en nature	0,00 €	0,00 €
Bénévolat	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	0,00 €	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens	0,00 €	0,00 €
Prestations en nature	0,00 €	0,00 €

Personnel bénévole	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

**Résultat : -2 184,14 €**

**Budget prévisionnel 2023-2024:**

Dépenses			Recettes		
<b>Licences</b>	Part fédérale	4300	<b>Licences</b>	Cotisation	6200
				Pass sport	800
<b>Matériel</b>	Petit matériel	2000	<b>Subventions</b>	Mairie	1500
	Fourniture de bureau	400		Département sur les effectifs	300
	Aménagement salle (cibles mobiles)/Terrain extérieur/ Cibles 3D	4500		ANS	
<b>Maillot</b>			<b>Vente de maillots</b>		300
<b>Prise en charge du déplacement des encadrants aux compétitions jeunes</b>		100		FDVA	2000
<b>Assurance</b>		300			
<b>Compétition salle</b>		500	<b>Compétition salle</b>		1000
<b>Evènement avril</b>		500			
<b>Compétition 3D</b>		500	<b>Compétition 3D</b>		1000
		13100			13100